

## **1- DISPOSITIONS GENERALES**

Les présentes Conditions Générales complètent les Conditions Particulières et forment ensemble le Contrat. En cas de contradiction ou de différence, les Conditions Particulières seront applicables. Toute prestation accomplie par Adeovia implique donc l'adhésion sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales.

## **2 – MODALITES D'ACCES AUX FORMATIONS**

Les formations sont accessibles aux salariés des entreprises, dans le cadre du Plan de développement des compétences, ainsi qu'aux personnes individuelles agissant en nom propre. Le financement des formations peut être assuré directement par l'entreprise, ou par le bénéficiaire, ou bien peut être pris en charge par un organisme financeur (OPCO).

En cas de prise en charge, il appartient au bénéficiaire d'accomplir toutes les formalités administratives vis-à-vis de cet organisme. En outre, en cas de prise en charge partielle, la part non prise en charge sera directement facturée au client.

## **3- DELAIS D'ACCES AUX FORMATIONS**

Lors des formations Intra, ou en cours particulier, le délai d'accès à la formation est déterminé avec le client lors de l'analyse du besoin, afin de tenir compte de l'ensemble des modalités de définition et de financement de l'action de formation. En Inter, et par rapport au calendrier, le délai d'accès est fixé à un mois afin d'intégrer l'ensemble des démarches d'inscription et de financement.

## **4- MODALITE DE REGLEMENT**

La prestation est payable comptant à réception de facture et sans escompte.

Il est expressément convenu que :

- En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations réalisées, le Client doit verser à Adeovia une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la réalisation de la prestation. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (*Articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce*).

## **5- ANNULATION TOTALE OU PARTIELLE, OU REPORT**

En cas d'annulation totale ou partielle de la prestation, ainsi qu'en cas de report des dates de formation initialement retenues, ou de toute nouvelle date retenue ultérieurement, à l'initiative du client ou de son fait, il sera dû à Adeovia, en couverture des frais d'analyse, de préparation et de réservation des dates bloquées, une indemnité calculée de la manière suivante :

- Prestation ou Formation prévue dans les 15 jours après la date de notification = Montant total hors taxe des prestations prévues.
- Prestation ou Formation prévue entre 15 jours et un mois après la date de notification = 50% du montant total hors taxes des prestations prévues.
- Prestation ou Formation prévue entre 1 mois et 3 mois après la date de notification = 30% du montant total hors taxes des prestations prévues.

Toute décision de report ou d'annulation devra être notifiée à Adeovia par écrit.

Pour les formations en Inter-entreprise, si le nombre minimum des stagiaires permettant le déclenchement de la formation n'est pas atteint, une nouvelle date sera proposée aux stagiaires pré-inscrits.

## **6- RESILIATION**

A défaut de règlement dans le délai contractuel, et après mise en demeure de payer sous 48 heures, Adeovia pourra interrompre les prestations sans autre avis et sans préjudice de l'application du contrat ou de la convention, notamment de l'article 4. Dans les mêmes conditions, Adeovia pourra exiger un paiement d'avance.

## **7- PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Tous les documents, outils ou supports d'enseignement, quelle que soit leur forme, écrit, graphique, informatique ou autres, relatifs au savoir-faire et aux méthodes d'Adeovia, ainsi qu'à leurs développements, sont la propriété exclusive d'Adeovia.

Adeovia détient sur ses ouvrages tous les droits de propriété intellectuelle et matérielle.

Les documents, procédures, formulaires et autres supports créés pour le client dans le cadre d'un mandat spécifique sont transférés au client avec leur propriété, dès lors que la facture de la prestation est dûment réglée.

## **8- CONFIDENTIALITE**

Adeovia assure la protection de toute information qui lui aura été confiée expressément à titre confidentiel par le Client. Le Client s'engage à garder confidentiel toute information et tout document communiqués par Adeovia.

Le Client autorise Adeovia à le citer en référence, sans préciser la nature de la mission réalisée.

## **9- FORCE MAJEURE**

La responsabilité d'Adeovia pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

## **10- LOI APPLICABLE - JURIDICTION COMPETENTE**

Le Contrat est régi exclusivement par le droit français. Pour toutes contestations, il est fait attribution expresse de juridiction devant les Tribunaux compétents de Créteil et ce, même en cas de pluralité de défenseurs, de référé ou d'appel en garantie.

## **11- DONNEES PERSONNELLES**

Adeovia collecte et traite des données personnelles vous concernant en tant que contact de la société cliente aux fins de gérer notre relation avec le client : traitement des commandes, suivi des actions et des formations, actions marketing. Les destinataires de ces données sont la direction d'Adeovia, les consultants, l'équipe pédagogique et l'équipe administrative et la comptabilité. Adeovia pourra également être amenée à communiquer ces données à ses avocats, le cas échéant aux autorités réglementaires ou aux autorités judiciaires. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant et qui font l'objet du traitement. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@adeovia.fr](mailto:contact@adeovia.fr), ou par courrier postal à l'adresse suivante : Adeovia 6 rue du Sentier 91390 Morsang-sur-Orge.